AVIS PUBLIC MODIFIÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 octobre 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau à Wickham, statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 0, rue Principale correspondant au lot 6 731 619 du cadastre du Québec :**
  Cette demande de dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

  Ajout d'un compteur électrique pour un logement supplémentaire:
  - Autoriser l'ajout deux deuxième (2e) compteurs électriques pour un logement supplémentaire au logement principal, au lieu d'un (1) seul compteur, tel que prescrit au Règlement de zonage 2024-03-986.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le 20 octobre 2026, à 16 h :
  - par la poste au 893, rue Moreau Wickham (Québec) J0C 1S0;
  - par courriel à : greffe@wickham.ca.

- En personne, lors de la séance du conseil municipal.

Les commentaires seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

DONNÉ À WICKHAM CE SIXIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2026.

Catherine Pepin
Greffière-trésorière